

# **Le programme d'aide à la publication du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français**

## Description

Le programme d'aide à la publication pour éditeurs canadiens anglophones vise à faciliter l'accès des publics canadiens anglophones aux ouvrages d'expression originale venus de France (auteurs du XXe siècle à nos jours). Ce programme apporte aux éditeurs sélectionnés une aide partielle pour la prise en charge des frais de traduction du français vers l'anglais pour des titres non diffusés au Canada.

## Conditions d'éligibilité

- L'aide doit être demandée par un agent littéraire ou un éditeur canadien anglophone.
- L'aide est allouée exclusivement aux frais de traduction du français vers l'anglais. Elle peut représenter jusqu'à **30%** maximum de la totalité des coûts de traduction. A titre exceptionnel, un montant supérieur pourra être accordé aux projets remarquables par leur qualité littéraire et leur portée éditoriale.
- L'aide peut concerner quatre domaines : sciences humaines et sociales ; jeunesse et littérature pour adolescents et jeunes adultes (à partir de 10 ans) ; littérature générale ; bande dessinée. Les ouvrages scolaires, les guides pratiques, les revues, les œuvres tombées dans le domaine public ne sont pas éligibles.
- L'aide est versée à l'éditeur dans le cadre d'une convention de subvention qui prévoit l'insertion du logo de la République Française ainsi que la mention spéciale suivante : *Cet ouvrage est soutenu au titre des programmes d'aide à la publication du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.*
- L'éditeur ou l'agent littéraire doit s'engager à assurer une promotion adéquate et significative pour l'ouvrage traduit et publié.
- Les dossiers de candidature doivent être réceptionnés avant le **25 juin 2011**.



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## FORMULAIRE

Titre original du livre.....

Brève description du  
projet.....

.....  
.....  
.....  
.....

Nom de l'auteur.....

Est-ce que cet auteur a déjà été traduit en anglais ?      OUI      NON

Titre, éditeur et traducteur du/des livre(s) déjà traduits vers l'anglais

.....  
.....  
.....

Nom de l'éditeur français.....

Collection/Série.....

Date de première publication.....

Nom de l'éditeur canadien.....

Collection/Série.....

Date de publication prévue.....

Est-ce que l'éditeur a déjà publié des auteurs français ?      OUI      NON

Titre, nom de l'auteur, date des publications antérieures

.....  
.....  
.....

Nom du traducteur (si connu).....

    Adresse.....

    Numéro de  
    téléphone.....

    E-  
mail.....

Evaluation du coût total de publication en spécifiant le montant du coût de la  
traduction

.....  
.....  
.....

## PIÈCES À FOURNIR :

Une note (max. 1 page) décrivant le projet et son importance

Une bio/bibliographie de l'auteur français

Un exemplaire de l'ouvrage en français

CV du traducteur

10-12 pages d'échantillon de la traduction (interligne double), ainsi que le même passage en français

Un exemplaire du dernier catalogue de la maison d'édition canadienne

Un plan de communication qui détaille la démarche de l'éditeur pour promouvoir le livre à sa sortie

Une copie du contrat entre:

- l'éditeur français et l'éditeur canadien
- l'éditeur canadien et le traducteur

A titre exceptionnel, les éditeurs peuvent présenter des demandes dans lesquelles une cession de droits provisoire ou une option a été conclue avec l'éditeur étranger (accord en agrément) ou le traducteur.

Les demandes doivent être renvoyées :

- avant le **25 juin 2011**. Les projets seront sélectionnés d'ici fin septembre ;
- l'exemplaire de l'ouvrage en français, le catalogue et les autres documents sauvegardés sur un CD, doivent être envoyés à l'adresse suivante :

*Programme d'Aide à la Publication  
Service Culturel  
Consulat général de France  
2, Bloor St East, suite 2200  
Toronto, ON, M4W 1A8*

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

David Gressot, chargé de mission pour le Livre et les Echanges intellectuels

[david.gressot@diplomatie.gouv.fr](mailto:david.gressot@diplomatie.gouv.fr)

(1) 416 847 1905